



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BOUCHES-DU-RHÔNE

Le gouvernement veut en finir avec les services publics !

C'est au cœur de l'été que le gouvernement a décidé d'accélérer le processus de destruction des services publics. Ainsi, suite à la commission mixte paritaire (CMP) du 4 juillet 2019 la version finale du projet de loi dit « de transformation de la Fonction publique » va être soumise au vote du Sénat le 24 juillet. À l'inverse des propositions portées par les organisations syndicales, représentantes des agents, ce projet de loi remet profondément en cause la Fonction publique et notamment son versant territorial. Jamais les garanties individuelles et collectives des agents n'ont été autant remises en cause, jamais le déni de démocratie sociale n'a été aussi fort. Le « rendez-vous salarial » du 2 juillet où, à aucun moment, le dégel du point d'indice n'a pu être évoqué en est aussi l'illustration.

Extension du recrutement contractuel

Individualisation des rémunérations

Développement de la concurrence entre agents

Missions centrées sur des objectifs quantifiables

Affaiblissement des instances de représentation du personnel

Suppression des CHSCT

Réduction du droit de grève

Instauration d'un devoir de réserve

Remise en cause des accords locaux sur la RTT

À l'inverse des politiques et projets néfastes du gouvernement, la CGT revendique :

- ▶ Le retrait du projet de loi Fonction publique
Le maintien et le développement des libertés syndicales et démocratiques
- ▶ Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé sur la base du SMIC à 1 800 €, des pensions et des minimas sociaux
- ▶ La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points et d'allongement de la durée de cotisation voulu par le gouvernement
- ▶ Le rétablissement de l'Impôt sur la Fortune et une contri-

bution accrue du capital au financement des services publics

- ▶ L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des Services publics, la réouverture de Services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires, le réengagement financier de l'État dans le financement des Services publics
- ▶ Le recrutement massif d'emplois statutaires et l'ouverture des postes nécessaires
- ▶ L'arrêt de toute augmentation du temps de travail et sa réduction à 32 heures par semaine.

La CGT a déposé un préavis de grève de 0 h à 24 h pour le mercredi 24 juillet 2019 pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale. Les conséquences de cette réforme seront dramatiques pour le statut, la carrière et les principes fondamentaux de la Fonction publique.